



CTB



RAPPORT ANNUEL 2011

PROJET FACILITE D'APPUI AUX
FILIERES AGRICOLES DANS LES
DEPARTEMENTS DE L'ATACORA ET LA
DONGA (FAFA/AD)

BEN 09 020 11



ABRÉVIATIONS	3
1 FICHE PROJET	5
2 RESUME	6
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.2 POINTS SAILLANTS	8
2.3 RISQUES CLE.....	9
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLE	10
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION	11
3.1 CONTEXTE	11
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	11
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	11
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	12
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	13
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE	15
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	15
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	16
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	17
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	18
3.2.6 <i>Recommandations</i>	18
3.3 RESULTAT 1	19
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	19
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	19
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	20
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	20
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	21
3.3.6 <i>Exécution physique et financière</i>	21
3.3.7 <i>Recommandations</i>	22
3.4 RESULTAT 2.....	23
3.4.1 <i>Indicateurs</i>	23
3.4.2 <i>Bilan activités</i>	23
3.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
3.4.4 <i>Risques et hypothèses</i>	24
3.4.5 <i>Critères de qualité</i>	25
3.4.6 <i>Exécution physique et financière</i>	26
3.4.7 <i>Recommandations</i>	26
3.5 RESULTAT 3.....	27
3.5.1 <i>Indicateurs</i>	27
3.5.2 <i>Bilan activités</i>	27
3.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
3.5.4 <i>Risques et hypothèses</i>	28
3.5.5 <i>Critères de qualité</i>	29
3.5.6 <i>Exécution physique et budgétaire</i>	29

3.5.7	Recommandations.....	30
4	THEMES TRANSVERSAUX.....	31
4.1	GENRE.....	31
4.2	ENVIRONNEMENT.....	32
5	DECISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI.....	33
6	LEÇONS APPRISES.....	35
	ANNEXES	36
	ANNEXE 1: LE CADRE LOGIQUE ET LES INDICATEURS	37
	ANNEXE 2: LA SITUATION DE REFERENCE ET CIBLES.....	39
	ANNEXE 3: TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE 2011 ; CONTRIBUTION BELGE.....	42
	ANNEXE 4: TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE 2011; CONTRIBUTION BENINOISE	45
	ANNEXE 5: SITUATION DES MICROPROJETS	46
	ANNEXE 6 : SITUATION DES ACCORDS D'EXECUTION	48
	ANNEXE 7: RESULTATS AUTO-EVALUATIONS	50
	ANNEXE 8: RESULTATS ENQUETE SUR FONCTIONNEMENT ORGANISATIONS VILLAGEOISES.....	52
	ANNEXE 9: PLANIFICATION OPERATIONNELLE 2012.....	53
	ANNEXE 10: BUDGET 2012	59

Abréviations

A/D	Atacora - Donga
AIMAEP	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
AT	Assistant technique
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole (MAEP)
CeRPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole (MAEP)
CTB	Coopération Technique Belge
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle
DSRP	Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
FADEC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FECECAM	Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
FoReVA	Fonds Régional de Vulgarisation Agricole
GF	Groupeement Féminin
GV	Groupeement Villageois
GVPR	Groupeement Villageois de Producteurs de Riz
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IMF	Institution de Micro Finance
LDPDR	Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MiP	Micro Projet
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PACER	Programme d'Appui à la Croissance Economique
PADER	Programme d'Appui au Développement Rural
PAMRAD	Projet d'Appui au Monde rural dans l'Atacora et la Donga
PDC	Plan de Développement Communal
PIC	Programme Indicatif de Coopération
ProAgri	
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTOS	Plateforme Technique d'Orientation et de Suivi
RCPA	Responsable Communal pour la Promotion Agricole
REMAD	Réseau des maraîchers de l'Atacora-Donga
S&E	Suivi-Evaluation
SG	Secrétaire Général
UCPA	Union Communale des Producteurs d'Anacarde
UCPR	Union Communale des Producteurs de Riz
URP	Union Régionale des Producteurs
URPA	Union Régionale des Producteurs d'Anacarde
URPR	Union Régionale des Producteurs de Riz

1 Fiche projet

Nom Projet :	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements de l'Atacora-Donga (FAFA/AD)
Numéro national DGCD	3008321
Code Navision CTB	BEN 09 020 11
Zone d'intervention	Région Atacora/Donga
Personnes clés	ATI Responsable : Wilma Baas ATI d'appui à la structuration des OPA : Amadou Dieng
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
Date signature Convention spécifique	13-08-2010
Durée de la Convention Spécifique	72 mois
Durée de la mise en œuvre	60 mois
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs directs (organisations des producteurs, transformateurs et commerçants des filières riz, maraîchage et anacarde • Les opérateurs privés en amont et en aval de ces filières ; • Le Centre Régional de Promotion Agricole Atacora/Donga
Budget	5.500.000 EUR
Date convention mise en œuvre	16-9-2010
Objectif globale	La sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale de l'Atacora-Donga, associés aux filières agricoles riz, anacarde et maraîchage, sont améliorés de manière durable dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles
Objectif spécifique	La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles. 2. Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable. 3. Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Score	Efficienc	Score	Efficacité	Score	Durabilité
<p>Objectif Spécifique : La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.</p>	B	<p>Le financement des activités liées aux accords de subvention ont connu des retards dus à la mise à disposition tardive du budget « cogestion » (Septembre 2011). Quelques retards constatés dans les recrutements (ATI 2x et AT commerciale dû aux recrutements infructueux) Quelques retards dans le détachement des AT au niveau des OPA du fait des aménagements requis sur les bâtiments devant abriter les AT. Quelques activités restantes du PAMRAD ont été finalisées pendant la période de mise en œuvre de FAFA/AD.</p>	B	<p>Les activités réalisées en lien avec la rentabilité et la productivité des filières à travers une meilleure structuration et organisation des OPA et un meilleur accès au marché ont permis une atteinte efficace de l'objectif spécifique.</p> <p>Cependant une crise au niveau de l'union des maraichers a retardé la mise en œuvre des accords d'exécution signés avec ce réseau;</p>	B	<p>Les mesures sont prévues dans le dispositif d'intervention pour garantir la durabilité des résultats comme : L'Alignement de FAFA/AD sur le rôle et les activités du CeRPA et Unions ; Prise en compte dans les accords des principes de dégressivité de l'appui, de complémentarité avec des appuis d'autres intervenants, de progressivité de prise en charge des frais par le partenaire.</p>
<p>Résultat 1 : Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.</p>	B	<p>Grâce à la forte implication de ressources humaines et financières des unions et du CeRPA ainsi que la qualité d'appui des AT nous pouvons constater une bonne efficacité. Le retard dans la libération du fond « cogestion » a retardé la signature des accords. Le délai moyen entre la signature et la mise en vigueur des accords d'exécution est de 41 jours. Pas de retards significatifs constatés dans la mise en œuvre des accords.</p>	B	<p>Les auto-évaluations, les enquêtes sur le fonctionnement des organisations ont révélé beaucoup d'informations permettant de mieux cibler l'appui et de suivre les avancements. Les maillons transformation et commercialisation nécessitent un appui à leur organisation et structuration</p>	C	<p>Il faut œuvrer à ce que les unions soient capables de livrer les services de qualité à leurs membres permettant leur autofinancement. Les unions ne sont pas autonomes du point de vu financier.</p>

<p>Résultat 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leur opportunité de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable</p>	B	<p>Le dispositif de microprojets, la mise en place des tables filières et l'organisation des foires ont été réalisés dès la première année d'existence du programme. Le retard dans la mise à disposition des fonds « cogestion » ainsi que le retard dans le recrutement de l'AT « commerciale » n'a pas permis de signer déjà des accords d'appui à la commercialisation et de fourniture d'autres services avec les Unions. Le fonds pour le financement des microprojets risque d'être trop limité pour répondre à la demande. Le délai moyen entre la signature et le virement des premières avances des MiP est acceptable (12 jours).</p>	B	<p>Les microprojets, l'organisation des foires, contribuent déjà à l'augmentation des opportunités de marché. Cependant les contacts doivent être fidélisés et officialisés. Des efforts sont à réaliser sur la qualité des produits vendus et de la régularité de l'offre. Les 33 MiP contribueront déjà à une augmentation des marchés et revenus des bénéficiaires.</p>	C	<p>Les promoteurs des microprojets doivent être accompagnés par des conditions cadres favorables (Accès aux crédits/ intrants, l'appui conseil, infrastructures, etc..) ; Ces conditions ne sont pas encore toutes réunies. Les tables filières ne fonctionnent pas encore de façon autonome. Absence des contrats formalisés entre producteurs et commerçants. Ces aspects seront abordés en 2012</p>
<p>Résultat 3 : Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.</p>	B	<p>Les accords signés avec le CeRPA et le réseau Genre permettent d'assurer un appui aux acteurs grâce à leur personnel déconcentré. La mobilité et disponibilité du personnel peuvent constituer une menace.</p> <p>Les capacités dans la gestion des fonds doit être démontrées</p> <p>Quelques retards constatés dans la signature des accords dû au retard de la libération du budget « cogestion ». Ceci n'a pas permis de signer l'accord sur la vulgarisation agricole</p>	A	<p>Le CeRPA est pour le moment la structure la plus efficace en termes d'appui aux acteurs agricoles dans la région.</p> <p>Le réseau genre dispose de l'expertise pour veiller à une prise en compte du genre dans les activités.</p> <p>Les plans filières contribueront à améliorer le rôle du CeRPA en matière de coordination et d'harmonisation des interventions dans les filières</p>	B	<p>L'accord avec le CeRPA permet une durabilité en termes de renforcement des capacités des agents de la structure et d'appui aux acteurs ; néanmoins la poursuite de la prise en charge doit trouver une solution ; soit par la prise en charge par l'Etat ; soit à travers un transfert de ces compétences aux unions ou les privés. Le réseau genre doit avoir une place dans la</p>

		avant la campagne agricole. Il est reporté d'un an.				nouvelle politique nationale « genre » en cours d'élaboration. Les plans filières constituent un document-cadre pour la mobilisation de ressources fongibles au financement des filières
--	--	---	--	--	--	--

NB : A : Très bonne performance, B : Bonne performance, C : performance assortie de problème, D : absence de performance

Budget (Euro)	Dépense année 2010 (oct. à déc.)	Dépenses année 2011	Dépenses totales	Solde budget	Taux d'exécution
Résultat 1	22.87	131.520,73	131.543,60	469.988,40	22%
Résultat 2	0	164.774,38	164.774,38	1.214.125,62	12%
Résultat 3	0	5.389,08	5.389,08	506.670,92	1%
Total Résultats (A)	22.87	301.684,19	301.707,06	2.190.784,94	12%
Fonctionnement (Z)	215.332,59	459.541,90	674.874,49	2.239.843,51	23%
Total	215.335,46	761.226,09	976.581,55	4.523.418,45	18%

Le budget global (2011-2015) de la facilité a connu un taux d'exécution de 18%, dont 9% en Cogestion et 23% en Régie. Le ratio A/Z s'établit à 0,65 qui peut s'expliquer par le fait que d'une part FAFA-AD est dans sa première année d'intervention et d'autre part l'opérationnalisation du compte « cogestion » a connu un retard. Une révision du budget initial est nécessaire pour faire face aux réalités dans l'exécution du programme.

2.2 Points saillants

L'année 2011 a été l'année de démarrage de FAFA/AD, marquée par la mise en place de l'équipe, l'acquisition de l'équipement et du matériel roulant et l'aménagement des bâtiments. Le plan stratégique de la FAFA/AD a été réalisé ; un système de suivi-évaluation et Baseline (Situation de référence) élaborés. La plateforme technique et d'orientation stratégique installée et opérationnelle.

Les réalisations concernent l'élaboration et le début de la mise en œuvre de 15 accords de subvention d'un montant d'environ 200 millions de FCFA avec les Unions régionales des filières (12), le CeRPA (2) et le Réseau Régional d'Expertise Locale Genre (1). Ces accords permettent une meilleure organisation et structuration des filières, le renforcement des

équipes et de leurs capacités, un meilleur suivi et appui conseil, ainsi que la prise en compte du genre.

Le financement de 33 microprojets a été réalisé pour un montant d'environ 83 millions FCFA accompagné d'un dispositif d'information, d'élaboration, d'attribution, de suivi et d'appui conseil sensible au genre.

Des appuis directs ont été réalisés auprès des unions dans le cadre de l'organisation et la participation aux foires régionales, nationales et internationales et dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi-évaluation et d'un manuel de procédures administratives et financière. Les appuis directs auprès du CeRPA concernent l'organisation des cadres de concertation et l'élaboration des plans régionaux filières.

2.3 Risques clé

Environnement non favorable pour un vrai développement des filières :

- Insuffisance d'un système d'accès aux intrants de qualité; dégradation des terres et faible rentabilité.
- Importation des riz asiatiques à bas prix. Absence d'une politique claire de promotion du riz local ; riz local peu compétitif ;
- Fluctuation des prix mondiaux d'anacarde ; Bradage des noix ; monopole des commerçants indiens ; faible transformation sur place ;
- Faible promotion du secteur privé ; compétition entre Etat et secteur privé (services d'appui conseil et de fourniture des intrants) ;
- Faible accès aux crédits. Absence d'innovations et d'investissements ;
- Insuffisances dans la création des « conditions cadres » favorables ; (système juridique, contrôle de qualité, gouvernance);
- Problème d'accès au foncier surtout pour les femmes.

Insuffisance de coordination, concertation et synergie d'appui aux filières

- Plusieurs intervenants dans la région des PTF, ONG, Secteur privé et services étatiques qui rendent complexe la fourniture des services coordonnés ;
- Articulation insuffisante entre programmes de la CTB dans le secteur Agricole (FAFA, FAIA, AIMAEP)

Capacités des partenaires de rendre des services durables et de qualité aux membres

- Faibles capacités financières du CeRPA, du Réseau Genre et des Unions de fournir effectivement des services de qualité d'achat groupé, de vente groupé, d'appui-conseil, de suivi, etc.; dépendance aux PTF et ONG
- Insuffisance en personnel (quantité et de qualité) pour assurer une gestion efficace et efficiente des accords et pour coordonner tous les appuis; problèmes de justifications, faible taux d'exécution ;

2.4 Leçons apprises et recommandations clé

- Organiser des rencontres de coordination et de concertation au niveau national entre les deux FAFA, FAIA, AIMAEP, CeRPA AD/MC, MAEP, GIZ pour garantir une synergie d'approche afin de créer un environnement favorable pour le développement des filières ;
- Renforcer la concertation et coordination des appuis aux filières de niveau régional en lien avec les plans filières et selon les rôles et responsabilités dévolus aux différents acteurs ;
- Accompagner le dispositif de microprojets par l'accès aux crédits, l'appui-conseil et l'approvisionnement en intrants ;
- Œuvrer pour la contractualisation formalisée entre producteurs/transformateurs et commerçants toute en respectant les conditions de la qualité et de la quantité.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

L'année a été marquée par le démarrage de FAFA/AD. Plus précisément il s'agit du recrutement du personnel complémentaire; l'acquisition du matériel (roulant) et d'équipements; les contacts avec les autres intervenants dans la région ; la préparation des accords de subvention avec les partenaires ; l'élaboration des outils de gestion et de fonctionnement ; la réalisation des auto-évaluations des partenaires, du plan stratégique de la FAFA/AD ; du système de suivi-évaluation ainsi que la mise en place de la Plateforme d'Orientation et de Suivi (PTOS).

Les élections présidentielles et législatives ont quelque peu perturbé les activités en termes de la faible disponibilité des partenaires stratégiques et le départ du Directeur du Centre Régional de Promotion de l'Agriculture (CeRPA) élu comme député.

3.1.2 Ancrage institutionnel

FAFA/AD constitue avec FAFA/MC, AIMAEP et depuis la fin de 2011 avec FAIA les programmes de la CTB d'appui au secteur Agricole au Bénin. La synergie et complémentarité est très appropriée dans le sens que les trois programmes ont tous l'approche filière au centre de l'intervention, dont les deux FAFA s'occupent surtout de la structuration et l'organisation des acteurs directs des filières (producteurs, transformateurs et commerçants) et de l'accroissement de leurs opportunités de marché pour une meilleure rentabilité et compétitivité des filières respectives. AIMAEP appuie le ministère dans la mise en œuvre des politiques agricoles. Il partage l'appui aux CeRPA avec les FAFA, dont AIMAEP s'occupe de l'appui institutionnel et FAFA/AD s'occupe de l'opérationnalisation au niveau régional. FAIA, qui s'occupera plus spécifiquement d'appui aux financements des investissements agricoles et le renforcement du secteur privé. Pour une synergie optimale des programmes une veille doit être observée dans la coordination des programmes. L'ancrage institutionnel devra être vu en rapport avec les structures partenaires du projet (CeRPA/AD, MAEP, autres PTF et OP).

3.1.3 Modalités d'exécution

Les modalités d'exécution du programme sont la « cogestion et régie »

Les activités « co-gestion » sont celles qui relèvent des compétences des institutions béninoises (CeRPA, CeCPA, OPA, Communes, Promoteurs des Microprojets...) et sont gérées à travers des accords d'exécution et protocoles des Microprojets.

L'élaboration des accords avec les partenaires stratégiques de la Facilité (Unions régionales, CeRPA et le réseau Genre) est très appropriée. Les accords permettent de contractualiser avec le partenaire un certain nombre de résultats attendus. Le risque résiderait dans le manque de capacités (techniques et financières) des partenaires pour garantir les résultats et la non- durabilité de ces subventions. FAFA/AD a élaboré des outils d'auto-évaluations afin de mieux apprécier le fonctionnement des unions/réseau Genre. Elle a analysé avec les unions les capacités d'auto prise en charge des subventions à terme et en même temps dans les accords des actions le renforcement des capacités des unions sont prise en compte. FAFA/AD a développé un outil permettant un transfert graduel des rôles et responsabilités vers les unions. Un exercice d'évaluation des capacités de gestion financier n'a pas été réalisé avec CeRPA, il a été proposé que et le programme FAIA s'en occupe dans le cadre de la gestion éventuelle du Fond Nationale de Développement Agricole.

Les protocoles de financement des microprojets avec les promoteurs sont appropriés dans le sens que l'outil permet de financer à la demande des bénéficiaires des activités avec des résultats palpables en termes de l'augmentation de la productivité et rentabilité des spéculations agricoles. Néanmoins le processus d'approbation du financement n'est pas efficace (signature de chaque microprojet par le représentant résidant et par l'ordonnateur à Cotonou). Le compte de cogestion à la Banque of Africa (BOA) n'en permet pas les virements dans les comptes des promoteurs. Le processus est long et complexe.

Les activités du « régie » relèvent des compétences de la CTB et sont confiées à l'équipe de facilitation selon les procédures, CTB. Il s'agit de :

- La fourniture de l'Assistance technique internationale et nationale ;
- Le renforcement des capacités des institutions partenaires afin qu'elles puissent mieux exercer leurs compétences ;
- Le contrôle de la bonne utilisation des fonds belges (Audit interne et externe) ;
- Le suivi-évaluation et rapportage.

Les activités en régie sont concrétisés à travers le détachement des AT au niveau des Unions Régionales et à travers les appuis ponctuels de l'Administrateur Gestionnaire et l'AT /Suivi Evaluation. Il est très approprié. L'intégration de ces AT au niveau des Unions permet des appuis à tout moment. A fin d'éviter les risques de substitution aux rôles et responsabilités des agents des Unions, des protocoles d'accords et des plans de travail ont été signés entre FAFA/AD et les Unions. Une évaluation annuelle des AT en présence des présidents des unions est prévue.

Le troisième AT n'a pas encore été détachée au niveau du Réseau des Maraîchers de l'Atacora et la Donga (REMAD) pour des problèmes de fonctionnement du réseau et de local non aménagé. Le détachement est prévu pour janvier 2012. Une équipe légère de 6 personnes (1 responsable, 1 Assistant technique international (ATI), 1 Administrateur gestionnaire, 1 responsable Suivi et Evaluation (SE), 1 Assistante Junior (AJ) et 1 secrétaire permet une bonne planification, coordination suivi, évaluation et gestion de la FAFA/AD.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Harmonisation et Alignement:

- L'appui au CeRPA dans le fonctionnement des Cadres de Concertation avec tous les intervenants du secteur agricole de la région a contribué à une meilleure connaissance et adaptation des programmes de chaque intervenant.
- L'appui à l'élaboration des plans régionaux des filières par le CeRPA comme outil d'orientation contribuera à une harmonisation des appuis à ces filières. Ces plans sont réalisés en lien avec les orientations et stratégies nationales.
- Pour les analyses filières dans les plans régionaux, FAFA/AD a utilisé la méthode « value links », une méthode développée et promue par la GIZ. Une formation sur cette méthode a été organisée auprès des agents CeRPA conjointement avec GIZ et AIMAEP.
- FAFA/AD a appuyé le financement, la mise en œuvre et le suivi des microprojets (7) identifié par le programme PACER qui n'avait plus de financement disponible.
- FAFA/AD a préparé un accord de financement en panier commun avec le GIZ et Louvain Développement sur les activités de vulgarisation agricole.
- FAFA/AD a appuyé la promotion du label « Riz Nati » par la facilitation de la participation des producteurs du riz et les femmes transformatrices aux foires régionales et nationales. Le « Riz Nati » a en premier lieu été promu par la GIZ.
- Les systèmes simples d'irrigation éligibles pour financement par

FAFA/AD sont ceux qui sont promus et vulgarisés par l'ONG île de paix.

- Le système de suivi évaluation de FAFA/AD s'est basé sur les données et indicateurs déjà en cours de collecte par le niveau national comme régional

Appropriation/Responsabilité et gestion sur les résultats

- Les accords de subvention signés avec les Unions ont été basés sur les plans stratégiques de chaque union et les ateliers de priorisation des activités.
- Le CeRPA est porteur du processus d'élaboration des plans filières (TdR, Recrutement des prestataires, mise en place de comité de suivi, ateliers de collecte de données et ateliers de restitutions)
- Le CeRPA est président des Cadres de Concertation des intervenants dans l'agriculture de la région; La mise en place de ces cadres a été formalisée par arrêté préfectoral.
- Les microprojets sont élaborés par les promoteurs eux-mêmes et ils contribuent financièrement et physiquement à la réalisation.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique: La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline' (campagne 2010/2011)	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible (2015)	Commentaires
Rendement moyen (kg/ha) annuel par filière dans l'Atacora/Donga (anacarde, riz, maraîchage)	Riz paddy = 2978 Anacarde noix = ND Tomate=7276 Piment=1783 Oignon: ...? Chou: ...? Pomme de terre: ...?				+20%	5% par an ; Une enquête de collecte de données manquantes est prévue pour 2012
Production annuelle dans l'Atacora/Donga pour les filières riz, anacarde et maraîchage (tonnes)	Riz = 56971 t Anacarde= 6025 t Tomate=15834 t Piment=4061 t Oignon: ..? Chou: ...? Pomme de terre: ..?				+20%	5% par an ; Une enquête de collecte de données manquantes est prévue pour 2012

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Il est dans le cas de FAFA/AD trop tôt pour déjà avoir un effet sur l'objectif spécifique.

Néanmoins le début de mise en œuvre des activités en fin 2011 permet d'apprécier un lien avec l'objectif spécifique.

Il s'agit notamment de :

- La mise en place du dispositif de financement des microprojets permettant aux bénéficiaires de proposer des projets d'augmentation de la rentabilité et de la productivité
- L'appui à la structuration des organisations professionnelles en coopératives permettant un accès plus efficient aux ressources (crédit, intrants,...)
- Les activités de mise en relation des commerçants et producteurs/transformatrices avec des activités de contractualisation en perspective.

- Une meilleure coordination des activités des intervenants aux groupes cibles à travers les cadres de concertation et les plans de développement filières.

Le facteur d'influence positif sur l'objectif spécifique est la forte implication du CeRPA et les Unions régionales dans tous les processus (dispositif des Microprojets, (in)formation sur la loi coopérative ; réalisations des auto-évaluations et enquêtes sur le fonctionnement des organisations ; organisation des foires régionales ; organisation des Cadre de concertation et élaboration des plans filières). Cette implication permet à FAFA/AD d'avoir plus d'effet et impact grâce à la participation des équipes déconcentrés du CeRPA, unions dans la région et le réseau « genre » et d'avoir une probabilité plus accrues de la pérennité des actions.

Pour l'instant il n'est pas enregistré de résultats non prévus avec un changement survenus au niveau de l'objectif spécifique.

3.2.3 Risques et hypothèses

Risque (décrire) ; NB le DTF n'a pas décrit les risques par rapport aux objectifs	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
L'immobilisme lié aux problèmes fonciers :	Faible	Bien que la GIZ travaille sur l'élaboration de plans fonciers ruraux, des problèmes liés au foncier subsistent pour les producteurs au sein de ces trois filières qui pourraient freiner, de façon indépendante, l'évolution des filières. C'est un risque sur lequel la FAFA/AD n'aura pas ou peu de prise.	Moyen	A
Changement / Aléas Climatique	moyen	L'insuffisance ou une mauvaise répartition des pluies peut occasionner une faible récolte, une hausse des prix des aliments de base. Une adaptation des producteurs au changement climatique est déjà un fait.	moyen	B
Environnement non favorable pour le développement des filières	moyen	Absence ou insuffisance d'un système d'accès / importation des intrants de qualité « non coton » ; dégradation des terres et faible rentabilité. Importation des riz asiatiques à bas prix. Insuffisance d'une politique de promotion de riz local ; riz local peu compétitif ; diminution des revenus. Fluctuation des prix mondiaux d'anacarde ; Bradaqe des noix à cause des besoins	Elevé	C

Risque (décrire) ; NB le DTF n'a pas décrit les risques par rapport aux objectifs	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
		<p>financiers urgents ; monopole des commerçants indiens ; faible transformation sur place.</p> <p>Insuffisance d'un environnement favorable pour la promotion du secteur privé ; services d'appui conseil ; d'accès aux intrants/ équipements et/ou crédits défaillants ou inexistantes. Absence d'innovations et d'investissements</p> <p>Insuffisances des « conditions cadres » (routes, lois, système juridique, contrôle de qualité, gouvernance, etc.)</p>		

(A : Risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C et D : Réduire le risque)

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	Malgré le fait que FAFA/AD est dans sa première année d'exécution, des résultats palpables sont déjà attendus en termes de la rentabilité et productivité des filières; sur une meilleure structuration et organisation des OPA et sur les opportunités de marché. Une crise non prévue au niveau de l'union REMAD a retardé la mise en œuvre des accords; Néanmoins la reprise dès la base de la structuration du réseau va permettre de redémarrer dans les bonnes conditions et de rattraper le retard.
Efficiences	B	Les frais de fonctionnement dans la première année d'exécution de FAFA/AD par rapport aux dépenses et réalisations dans le cadre des résultats sont encore élevés. Cela s'explique par les investissements réalisés pour démarrer le programme ainsi que par le retard dans la mise à disposition du budget « cogestion » et dans le recrutement du personnel surtout l'AT « Commercial ». Néanmoins dès l'opérationnalisation du compte cogestion nous constatons un fort changement en termes d'utilisation des fonds liés aux activités. Le partenariat avec le CeRPA, les Unions et le réseau genre qui disposent d'un personnel déconcentré permet d'être efficace en termes de ressources financières et humains.
Durabilité	B	Il est trop tôt de bien apprécier la durabilité ; Néanmoins les mesures sont prises pour garantir la durabilité des résultats du programme. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Alignement du programme sur les activités du CeRPA (Cadres de concertation, dispositif d'appui conseil et de contrôle des Micro-Projets, structuration vers des coopératives) • Alignement du programme aux plans stratégiques et priorités des Unions

		<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte dans les accords de subvention les mesures d'appui régressif et graduel ; appui à l'élaboration des plans d'autosuffisance ; appui au renforcement des capacités et outils d'appui à l'aide à la décision
Pertinence	B	<p>Les objectifs de la FAFA/AD sont en concordance avec la politique nationale exprimée dans le document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté ; (SCRP) et le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) ainsi que pour la filière riz dans le Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture. L'appui aux acteurs des filières repose en général sur une bonne organisation et représentativité des acteurs (résultat 1) ; un meilleur accès au marché (résultat 2); et un bon contrôle et coordination par le CeRPA (résultat 3) ;</p> <p>Ce qui manque est un appui aux services à fournir par les opérateurs privés (intrants, équipements, crédits, appui conseil), un fonds d'investissement/innovations ainsi qu'une politique créant des conditions favorables pour l'émergence des filières. Les programmes FAIA et AIMAEP permettront de combler ce « vide » si une bonne coordination efficiente et efficace est effective</p>

(A : Très bonne performance, B : Bonne performance, C : performance assortie de problème, D : absence de performance)

3.2.5 Impact potentiel

Objectif global : La sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale de l'Atacora-Donga, associés aux filières agricoles riz, anacarde et maraîchage, sont améliorés de manière durable dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles. La probabilité entre l'objectif spécifique et global est encore d'actualité.

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Organiser des rencontres entre FAFA, FAIA, AIMAEP, CeRPA AD/MC, MAEP, GIZ pour garantir une synergie d'approche et de créer un environnement favorable pour le développement des filières (Financement des filières; Accès aux intrants; Investissements structurants, développement du secteur privé, etc.)	3.2.3	Représentation FAIA FAFA AIMAEP	Q2 2012

3.3 Résultat 1

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1: Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline' (2011)	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible (2015)	Commentaires
Niveau de fonctionnalité de l'union [URPA, URPR, REMAD]	URPA=54,46%; URPR=48,21%, REMAD=48,21%				>80%	Selon les scores de l'outil « auto-évaluation »
Taux de sociétariat de l'OPA [URPA, URPR, REMAD]	URPA= 20.18 % URPR= 40.51% REMAD = ND				>50%	C'est le rapport entre le nombre de groupement membre de l'union et le nombre total de groupements de la région

(A : Risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C et D : Réduire le risque)

3.3.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 : Appui à la stratégie et à la structuration des OP régionales et de leurs démembrements.		x			
2 : Appui à la gestion des OP régionales et de leurs démembrements		x			
3 : Appui à la mise en œuvre de services à rendre aux membres			x		Quelques retards dans l'élaboration des accords du au choix des partenaires d'impliquer dans les analyses et décisions les unions et groupements de la base (niveau communal et villageois)
4 : Appui à la prise en compte des aspects genre et environnement		x			

(A : Les activités sont en avance, B : Les activités sont dans les délais, C : les activités sont retardés, D : Les activités ont pris un sérieux retard)

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

La réalisation des autoévaluations pour les 03 unions régionales partenaires (URPR, URPA, REMAD) et les unions communales des filières riz et anacarde (26 unions communales) a permis de rendre visible aux unions leurs faiblesses et d'axer les appuis sur les points d'attention retenus. En lien avec ces faiblesses constatées des accords ont été signés avec les Unions concernant:

- l'appui à la structuration des unions ; (enquête de fonctionnement de 578 groupements et unions de production la région (Riz et Anacarde) ; 39 ateliers d'information sur la loi coopérative, etc..)
- l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de formation et de communication ;
- l'appui institutionnel (renforcement des équipes techniques des unions)
- l'appui à l'information et suivi des microprojets sensible au genre

Un appui direct de relecture des manuels des procédures en lien avec le manuel de la CTB et un appui à la mise en place d'un système de suivi-évaluation a été réalisé pour les unions régionales.

Toutes ces activités rentrent en droit ligne avec le résultat 1. La prise en compte des capacités organisationnelles, techniques et financières des unions dans l'élaboration des accords et les principes d'appui graduel , de renforcement des capacités des équipes techniques et élus ainsi que la contribution financière par l'union suppose une garanti pour une organisation durable.

La structuration du REMAD a été reprise due à la non-concordance de l'organisation du REMAD avec les textes réglementaires. Néanmoins nous nous attendons à une influence positive sur l'atteinte de résultats grâce à une restructuration solide dès la base.

Malgré l'avancement comme prévu dans le délai sans des grands écarts, un suivi et appui régulier demeure nécessaire.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque
		Décrire	Score	

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque
		Décrire	Score	
Faible capacités techniques et financiers des partenaires pour exécuter les accords (avec plusieurs PTF)	Moyen	Services des unions à rendre aux membres pas satisfaisantes ; diminution de confiance des membres ; faible d'adhésion ; diminution de production et de revenus.	Moyen	B
Absence de coordination d'appui aux partenaires entre les PTF	Moyen	Doublures dans les appuis ; Appuis contradictoires ; manque de synergie ;	Moyen	B
Création des unions, groupements, coopératives « opportunistes »	Moyen	Groupements créés pour avoir accès aux bénéfices des projets au lieu de résoudre un problème ou intérêt commun.	Moyen	B

3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	Les auto-évaluations, les enquêtes sur le fonctionnement des organisations ont relevé beaucoup d'informations permettant de mieux cibler l'appui et de suivre les avancements appuyé par un personnel de qualité mise à disposition des unions.
Efficienc	B	Grâce à la forte implication de ressources humaines et financières des unions et CeRPA ainsi que la qualité d'appui des AT nous pouvons constater une bonne efficacité.
Durabilité	C	La durabilité se repose dans la qualité de services qui rendent les partenaires à leurs membres ou groupes cibles. Il est à voir si les unions sont capable de livrer ces services et que les membres sont prêt à respecter les conditions (adhésions, prix, etc..) pour y accéder et de permettre un autofinancement.
Pertinence	B	La structuration et organisation des acteurs est une nécessité permettant à la filière de ce développer et aux acteurs d'augmenter leurs revenus (accès aux crédits, intrants, marchés, informations, etc..)

(A : Très bonne performance, B : Bonne performance, C : performance assortie de problème, D : absence de performance)

3.3.6 Exécution physique et financière

Ce résultat a connu un taux d'exécution global de 22% avec la mise en place en fin d'année des premières tranches des accords et la mise en œuvre effective des activités sur le terrain. Le taux d'exécution annuel s'élève à 89% (référence Q1 2011) qui s'expliquent par quelques demandes de virements dans le cadre des accords, qui n'ont pas été honorées pour des raisons de justifications des dépenses non conforme.

Le taux physique est de 75% pour raison du retard observé dans la structuration du ReMAD dû au fait qu'il fallait reprendre la structuration dès la base.

3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Renforcer la concertation et coordination des appuis aux unions en lien avec leurs plans d'actions et selon leurs rôles et responsabilités dévolus	3.3.4	CeRPA Unions FAFA/AD	Q 4 2012
Structuration du maillon « transformation » et « commercialisation ».	3.3.5	CeRPA FAFA/AD	Q4 2012
Proposer des services de qualité et durables aux membres des unions	3.3.5	CCIB FAFA/AD	Q4 2012

3.4 Résultat 2

3.4.1 Indicateurs

Résultat 2: Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leur opportunité de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable						
Indicateurs	Valeur 'Baseline' (2011)	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible (2015)	Commentaires
Nombre des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)	0				36	Trois contrats par an par filière (4x3x3)
Volume des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)	0				+40%	+ 10% par an
Revenu annuel généré par tous les MiP	49.966.044				+100%	C'est le revenu supposé de tous les MiP ensemble (moyenne annuel sur 5 ans)
Ratio de revenue annuel des MiP (moyenne sur 5 ans) / Coût total des MiP	55,35%				+10%	C'est la moyenne de revenus annuels des MiP devisé par le total des coûts des MiP (Rentabilité)

3.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires
	A	B	C	D	
Mise en place de tables filières riz, maraîchage et anacarde			C		Les tables ont été mise en place mais ne constituent pas encore une réelle plateforme représentative de concertation entre les producteurs, transformateurs et commerçants (voire 3.3.5)
Appui à la commercialisation des produits et à la prospection			C		Plusieurs foires organisées qui ont abouti à des contacts intéressants entre producteurs et commerçants, mais pas de contrats formels signés
Appui aux activités de la production et à la transformation		B			

(A : Très bonne performance, B : Bonne performance, C : performance assortie de problème, D : absence de performance)

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

La mise en place du dispositif de financement des microprojets a permis aux acteurs des filières de réaliser les activités prioritaires pour les filières. Ce qui a résulté à un financement de 33 Microprojets (29 groupements + 4 individus) pour un total de 83 250 371 Fcfa dont 37% destinés aux microprojets portés uniquement par les femmes (cf. annexe 4). Un répertoire des fournisseurs et des prix d'équipement et d'intrants a été réalisé. Des outils d'appui conseil agricole sont en cours d'élaboration.

Dans le cadre d'un accord signé avec les Unions, des campagnes d'information, la mise en place d'un réseau de rédacteurs/rédactrices des microprojets ainsi que leur formation sont en cours.

Les tables filières ont été mises en place pour chaque filière avec comme objectif de mieux articuler la production (volumes, caractéristiques des spéculations, prix) au marché à travers une concertation entre les représentants de producteurs, transformateurs et commerçants. Les tables filières ont d'abord élaboré les plans d'actions des filières en spécifiant la vision et chaîne de valeurs les plus intéressants en tenant compte des potentialités économiques de la région et capacités techniques et organisationnelles des acteurs. Les tables filières seront responsables pour la mise en œuvre des plans ; ils rendent compte au cadre de concertation des intervenants dans le secteur agricole de la région, présidé par le CeRPA.

L'organisation et la participation aux foires régionales, nationales et internationales (anacarde) ont contribué à des opportunités de nouveaux marchés. Des contacts ont été établis et des produits ont été vendus, néanmoins cela n'a pas encore abouti à des contrats formels.

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque
		Décrire	Score	
Les microprojets ne sont pas accompagnés par des conditions d'amélioration de l'environnement des filières (Crédits, Accès aux intrants, Appui-Conseil, ..)	Moyen	Saupoudrage et les Microprojets ne permettent pas de faire décoller la filière de manière durable	moyen	B
Les tables filières n'ont pas de reconnaissance, poids, ou lien avec les structures régionales /	Moyen	Faible taux d'exécution des plans filières et activités pas en lien avec	Moyen	B

nationales ; problème de représentativité et risques de politisation		priorités de la région		
Non respect des contrats de commercialisation	Moyen	Plus de confiance dans la contractualisation ; bradage des produits ; réduction des revenus	Moyen	B

NB : A : Risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C et D : Réduire le risque

3.4.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	<p>Le financement des microprojets, l'organisation des foires, la mise en place des tables filières, avec une implication des acteurs de tous les maillons des filières et le CeRPA ont contribué à une augmentation des opportunités de marché.</p> <p>Les 33 microprojets ont été financés. Les résultats sur l'augmentation des revenus sont attendus pour l'année 2012. Les tables filières permettront une meilleure articulation entre la production et le marché.</p> <p>Tous les stocks exposés aux foires par les acteurs ont été vendus et des nouveaux débouchés réalisées. Cependant les contacts doivent être fidélisés et officialisés. Des efforts sont à réaliser sur la qualité des produits vendus et la régularité de l'offre.</p>
Efficienc	B	<p>Le dispositif de microprojets, la mise en place des tables filières et l'organisation des foires ont été réalisés dès la première année d'existence du programme. Le retard dans la mise à disposition des fonds « cogestion » ainsi que le retard dans le recrutement de l'AT « commerciale » n'a pas permis de signer déjà des accords d'appui à la commercialisation et de fourniture d'autres services avec les Unions. Néanmoins, le délai entre la signature et le virement des premières avances des MiP est appréciable (12 jours) ; Le fonds mis à disposition pour le financement des microprojets risque d'être trop limité pour répondre à la demande.</p>
Durabilité	C	<p>Pour assurer la durabilité d'appui il faut faire accompagner le dispositif de microprojets par des conditions cadres favorables (information sur les réglementations et des lois, accès aux crédits/assurances, accès aux intrants et à l'appui conseil, réalisation des infrastructures, etc..) ; Ces conditions ne sont pas encore tous réunies. Les tables filières ne fonctionnent pas encore de façon autonome. Absence des contrats formalisés entre producteurs et commerçants.</p>
Pertinence	A	<p>Les microprojets, l'organisation des foires, la concertation entre acteurs des filières ont des incidences positives et directes sur l'atteinte de l'objectif spécifique du programme.</p>

NB : A : Les activités sont en avance, B : Les activités sont dans les délais, C : les activités sont retardés, D : Les activités ont pris un sérieux retard)

3.4.6 Exécution physique et financière

Ce résultat a connu un taux d'exécution global de 12% avec les activités d'élaboration des plans filières et tables filières en cours de finalisation et le lancement des différents MiP dans les différents maillons commercialisation, production et transformation ceci par la libération et la mise à la disposition des promoteurs des premières tranches des accords MiP. Le budget global prévu pour ce résultat risque de ne pas pouvoir satisfaire toutes les demandes des MiP et les accords de commercialisation (ventre groupé, approvisionnement en intrants) en cours de négociation. Le taux d'exécution financière de l'année 2011 (référence Q1 2011) s'élève à 107%. Le taux d'exécution physique est de 70% parce qu'un il n'y a pas encore un démarrage physique des MiP sur le terrain et le retard observé par le consultant dans la réalisation des plans filières.

3.4.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Accompagnement du dispositif de microprojets par l'accès aux crédits, appui-conseil et intrants.	3.4.5	CeRPA Unions FAFA/AD IMF	Q 4 2012
Œuvrer pour la contractualisation formalisée entre producteurs/transformateurs et commerçants toute en respectant les conditions de la qualité et la quantité. Elaborer les accords d'exécution « commercialisation » et « intrants »	3.4.5	Unions FAFA/AD CCIB	Q4 2012
Appuyer les tables filières dans leur fonctionnement autonome et en lien avec les filières régionales/nationales	3.4.5	CeRPA FAFA/AD	Q4 2012
Augmenter le budget pour les MiP via un réaménagement budgétaire	3.4.6	CeRPA FAFA/AD	Q3 2012

3.5 Résultat 3

3.5.1 Indicateurs

Résultat 3: Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline' (2011)	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible (2015)	Commentaires
Nombre de cadres de concertation tenus annuellement	2				18	4 par an (chaque trimestre)
Taux d'utilisation des semences certifiées (riz)	30%				+50%	+5% par an. C'est le rapport entre la superficie emblavée en semences certifiées et la superficie totale emblavée
Niveau de prise en compte du genre dans les OPA	51.89%				+80%	C'est la matrice des scores par critère de l'outil autoévaluation « genre »
Poids du volet agricole dans les PDC/Budget annuel	13.9%				+20%	C'est le rapport entre le budget affecté à l'agriculture et le budget du PDC

3.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires
	A	B	C	D	
Appui à l'opérationnalisation du système d'information pour le suivi des filières et de coordination des interventions dans les régions		X			
Appui à la mise en place de la politique Genre du CeRPA, notamment via son réseau « genre ».		X			

NB : A : Très bonne performance, B : Bonne performance, C : performance assortie de problème, D : absence de performance)

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Un appui au CeRPA a été réalisé dans le cadre de son rôle de suivi des filières à travers la signature d'un contrat de subvention des activités d'approbation et suivi des microprojets. Un comité régional d'approbation a été mis en place ainsi que 13 comités techniques communaux. Des outils d'approbation et d'analyse technique ont été élaborés ainsi que des outils de suivi des microprojets.

Un deuxième accord a été signé dans le cadre de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole ; Le contrat contribue, en panier commun avec la GIZ, au fonds régional de vulgarisation agricole (FoReVA). Le contrat n'a pas encore été mis en œuvre pour des raisons de la campagne agricole déjà dépassée au moment de la signature.

Un appui direct a été réalisé au CeRPA dans le cadre de l'organisation et financement des Cadres de concertation de tous les intervenants dans le secteur agricole de la région. Ces cadres de concertations ont abouti à la réalisation des plans filières qui serviront des documents de stratégie et d'orientation des intervenants.

Un accord a été signé et mise en œuvre avec le réseau Genre qui a permis de former 66 groupements de base sur l'approche genre et d'évaluer leur niveau de prise en compte du genre. De nouveaux « réseaux genre » ont été mise en place dans deux communes.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque
		Décrire	Score	
Faible performance et disponibilité du personnel du CeRPA pour l'exécution de son rôle régalié	Moyen	Perte de qualité dans le suivi et contrôle des activités des acteurs ; Faible rendement des investissements (microprojets) ; Baisse des revenus.	Moyen	B
Faible capacités du CeRPA de financer ces activités (cadres de concertation, appui conseil,..)	Elevée	Dépendance du fonctionnement du CeRPA aux PTF /ONG	Faible	B
Faible capacités d'autonomie financière et manque d'engagement du réseau genre	Faible	Moins d'opportunités pour les femmes pour un profit équitable aux bénéfices de développement	Moyen	B
Pas d'ancrage du réseau genre avec la politique nationale et	Elevé	Disparition du réseau et perte des compétences d'appui aux	Moyen	C

structures prévues		femmes		
--------------------	--	--------	--	--

NB : A : Risque acceptable, B : Assurer le suivi du risque, C et D : Réduire le risque

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	Le CeRPA est pour le moment la structure la plus efficace en termes d'appui aux acteurs agricoles dans la région. Le réseau genre dispose de l'expertise pour veiller à une prise en compte du genre dans les activités.
Efficience	A	Les accords de subvention avec le CeRPA et le réseau Genre permet d'avoir des bons résultats grâce à leur personnel déconcentré et proche des acteurs des filières. Quelques retards constatés du au retards dans la libération du budget « cogestion » La mobilité et disponibilité du personnel peut être un menace.
Durabilité	B	L'accord avec le CeRPA permet une durabilité en terme de renforcement des capacités des agents de la structure ; néanmoins la poursuite de la prise en charge de ce suivi et la disponibilité du personnel doit trouver une solution soit par la prise en charge par l'Etat ou à travers un transfert de ces compétences aux unions régionales ou les privés qui puissent offrir un service payant par les acteurs des filières. Le réseau genre doit avoir un statut ou place dans la nouvelle politique nationale genre en cours d'élaboration.
Pertinence	A	Les accords contribuent d'un côté au renforcement des capacités des structures et en même temps à l'atteinte des résultats pour ce qui concerne la prise en compte du genre et un appui conseil et suivi dans l'exécution des microprojets en lien direct avec une amélioration des revenus.

NB : A : Les activités sont en avance, B : Les activités sont dans les délais, C : les activités sont retardés, D : Les activités ont pris un sérieux retard

3.5.6 Exécution physique et budgétaire

Ce résultat a enregistré un taux d'exécution global assez timide (1%). Le faible taux s'explique par la recommandation faite par l'AIMAEP d'ajourner la réhabilitation du laboratoire régional prévu pour le contrôle de la qualité des intrants. Le taux d'exécution financière annuel (situation Q1 2011) s'élève à 15% dû au report de l'accord sur le Fonds Régional de Vulgarisation Agricole (FoReVA) avec un an à cause du retard mis dans l'opérationnalisation du compte cogestion, qui a été ouvert après la campagne agricole. Aussi la réhabilitation du laboratoire régional et la formation de son personnel a été reportée en attendant qu'une décision soit prise sur la répartition des laboratoires régionaux par le niveau national. Néanmoins le résultat a connu des réalisations par le décaissement de la première tranche de l'accord CeRPA pour la réalisation des activités d'appui-conseils aux promoteurs de MIP ainsi que par l'accord signé avec le réseau Genre. Le taux physique est de 60% à cause des reports des activités cités ci-dessus.

3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Plaidoyer pour le financement des cadres de concertation, des activités de suivi contrôle et autres rôles régaliens du CeRPA ; Plaidoyer pour la mise en œuvre du plan de formation et des recrutements complémentaires	3.5.4	CeRPA FAFA/AD AIMAEP MAEP	Q 4 2012
Implication du secteur privé dans les aspects d'appui conseil auprès des acteurs des filières et de fourniture des intrants/équipements :	3.5.5	Unions FAFA/AD CCIB	Q4 2012
Veiller à un ancrage du réseau genre ou insertion dans les structures prévues dans la politique nationale « Genre ».	3.5.5	CeRPA FAFA/AD MAEP AIMAEP	Q4 2012

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Après un an de fonctionnement de FAFA/AD, l'effet des mesures prises sur le genre ne peut pas encore être mesuré sur l'objectif spécifique (augmentation des revenus).

En termes d'activités sensible au genre on peut citer les microprojets en cours de mise en œuvre (cf. annexe 4).

	Nombre de Microprojets	Subvention (FCFA)
Groupements hommes	15	34 075 183
Groupement femmes	8	27 446 660
Groupements mixtes	6	15 057 577
Hommes individuels	3	2 987 501
Femmes individuels	1	3 683 450

Le nombre élevé des groupements des hommes s'explique par la filière anacarde qui est une filière dont la production et la commercialisation sont surtout dominées par les hommes. Les microprojets retenus pour les groupements des femmes concernent surtout les activités de production maraîchère.

En termes de volume de subvention l'écart entre les hommes et femmes est à peu près équilibré.

Les mesures prises pour réduire l'écart entre les hommes et les femmes peuvent se résumer ainsi :

- Campagne d'information adaptés aux femmes (diffusion par radio en langues locales ; contacts directs avec les groupements féminins sur l'opportunité de financement des microprojets; formation des rédactrices locales d'appui au montage des microprojets ; Auto-évaluations sur la prise en compte du genre et formation des 66 OPA sur l'approche genre.
- Taux de contribution financière aux microprojets par le promoteur préférentiel pour les femmes.
- Critères d'éligibilité des microprojets favorable aux femmes
- Réseau genre membre du comité d'attribution régional des microprojets

L'appui institutionnel concerne l'accord signé avec le réseau genre dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan d'action. Le réseau genre est constitué des représentants/ points focaux « genre » des différentes

structures d'intervention de la région (Etat, ONG, Associations et organisations professionnelles, etc) et a comme objectif d'informer et former les membres et non-membres du réseau sur le genre et fourni des services d'appui-conseil sur une meilleure prise en compte du genre dans les structures respectives. Le réseau genre est également fortement impliqué dans l'élaboration de la politique nationale du genre et la stratégie nationale genre du ministère de l'Agriculture.

4.2 Environnement

En conformité avec le DTF, la FAFA/AD ne prévoit pas d'activités spécifiques de lutte contre la dégradation environnementale. Cependant les microprojets qui ont un effet négatif sur l'environnement ne sont pas éligibles. Les structures étatiques régionales et communales de l'environnement sont membres des comités techniques communales et comités régionales d'approbation des microprojets.

Recommandations

Prévision des activités de formation de la bonne utilisation des intrants chimiques ; promouvoir le contrôle et de qualité des intrants utilisés ; stimuler les intrants biologiques.

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décision	Source	Moment de la décision	Acteur	Etat
Organiser des mini-foires au niveau régional et si possible en lien avec les sessions des SMCL	Plan stratégique et programmation 2011 FAFA/AD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD	Fait : Organisation de plusieurs foires
Envoyer les rapports d'activités de la Facilité entre deux sessions de la SMCL	Plan stratégique et programmation 2011 FAFA/AD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD et Représentation	Fait ; Rapports envoyés
Poursuivre la démarche participative mise en œuvre par l'équipe de facilitation depuis le début de l'intervention	Plan stratégique et programmation 2011 FAFA/AD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD	Fait ; Implication des acteurs filières et CeRPA à toutes les réunions et ateliers leur concernant
Partager le rapport de la clôture sur la gestion du fonds de garantie du PAMRAD avec les membres de la SMCL pour une appréciation sur la gestion de partage de risques	Rapport de clôture PAMRAD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD	Fait : Atelier d'amendement et validation du rapport réalisé. Rapport définitif envoyé aux membres SMCL
Prendre les dispositions nécessaires pour la nomination du régisseur du projet par le MAEP en vue de la mobilisation de la contrepartie nationale	Compte rendu SMCL octobre 2010	Q3 2010	MAEP	Fait : Régisseur nommé en juin 2011
Prendre les dispositions pour l'ouverture effective d'un compte de dépôt pour la contrepartie	Compte rendu SMCL octobre 2010	Q3 2010	MAEP	Fait : Effectif avec la nomination du régisseur
Prendre les mesures nécessaires et diligentes par l'ordonnateur du budget pour l'ouverture du compte « cogestion »	Plan stratégique et programmation 2011 FAFA/AD	Q1 2011	Représentation et MEF	Fait : Compte cogestion ouvert
Etudier la faisabilité technique et financière de l'accessibilité au bureau du projet et que les coûts y afférents soient éventuellement financés	-	Q1 2011	Responsable FAFA/AD et Administrateur	En cours :

avec les fonds de la contrepartie nationale.			Comptable	
Etudier la réaffectation du reliquat des lignes sous régie et cogestion après une première année d'exercice du projet	Plan stratégique et programmation 2011 FAFA/AD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD et Administrateur Comptable	Ouvert ; (prévu en 2012)
Mettre en œuvre la proposition d'affectation des équipements et mobiliers faite par l'équipe de la Facilitation.	Rapport de clôture PAMRAD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD et Administrateur Comptable	Fait : Matériel « PAMRAD » affecté.
Mettre en place la PTOS en intégrant le receveur des finances de l'Atacora et le chef de la cellule de passation des marchés publics de la préfecture	Plan stratégique et programmation 2011 FAFA/AD	Q1 2011	Responsable FAFA/AD	Fait : PTOS mis en place en mai 2011 ;
Finaliser la situation de références	Rapport d'activités de Q1, Q2, Q3 2011	Q3 2011	Responsable FAFA/AD et AT SE	En cours ; collecte des données de base de maraîchage et anacarde prévu pour 2012
Expliciter dans les prochains rapports les mesures pour une meilleure gestion des risques	Rapport d'activités de Q1, Q2, Q3 2011	Q3 2011	Responsable FAFA/AD	En cours

Les plus importantes décisions à retenir sont :

- Finalisation de la situation de référence en début 2012 (responsable FAFA/AD et AT/SE) ;
- Utilisation la contrepartie nationale aussi pour les activités de développement (Responsable FAFA/AD et Administrateur Gestionnaire) ; ;
- Réaménagement budgétaire en Q3 2012 (Responsable FAFA/AD et Administrateur Gestionnaire) ;

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
Prendre des dispositions pour finaliser complètement le projet précédant (PAMRAD) avant de débiter le nouveau (FAFA/AD) pour éviter une mélange d'objectifs et approches entre les deux programmes (surtout si le même personnel est en partie reconduit) et pour permettre à la nouvelle équipe de se concentrer sur le nouveau programme.	Représentation
Anticiper sur les dispositions logistiques comptables (ouverture des comptes et signatures)	Représentation
Meilleure articulation entre les activités de la CTB niveau national et celle de FAFA/AD. Exemple le financement par la CTB des activités dans la région d'intervention d'autres filières retenues dans le cadre de la FAFA/AD. En même temps il est demandé à FAFA/AD d'appuyer le suivi de ces activités avec risque de confusion au niveau des bénéficiaires.	Représentation et Ambassade
L'organisation des formations sur le genre dans la région sans invitation du réseau genre partenaire privilégié de FAFA/AD pour la mise en œuvre de son approche genre.	
Prendre en compte les interventions déjà en cours dans la région lors de la formulation des programmes ; Plusieurs programmes (GIZ, SNV, île de Paix, Louvain Développement, Millenium Challenge Account, AFDI, PROTOS, PACER, PADER, etc.) sont tous actif dans les mêmes filières que FAFA/AD avec les mêmes groupes cibles. Le grand défi sera la coordination et synergie de tous ces intervenants.	Représentation
L'approche filière suppose une approche holistique avec un appui aux acteurs direct des filières (producteurs, transformateurs, commerçants) et un appui à son environnement (accès aux crédits, investissements en infrastructures structurantes, appui conseil agricole, recherche, développement du secteur privé, etc.) Il aurait été mieux si ces aspects avait été pris en compte dans la formulation de FAFA/AD au lieu qu'un programme appart soit formulé (FAIA) qui va probablement démarrer 1 an et demie après le démarrage de FAFA/AD.	Représentation

Annexes

- Annexe 1 : Le cadre logique et les indicateurs
- Annexe 2 : La situation de référence et cibles
- Annexe 3 : Taux d'exécution budgétaire 2011 (contribution belge)
- Annexe 4 : Taux d'exécution budgétaire 2011 (contribution béninoise)
- Annexe 5 : Situation des microprojets
- Annexe 6 : Situation des accords d'exécution
- Annexe 7 : Résultats auto-évaluations
- Annexe 8 : Résultats enquête sur le fonctionnement organisations villageoises
- Annexe 9 : Planification opérationnelle 2012
- Annexe 10 : Budget 2012

Annexe 1: Le cadre logique et les indicateurs

Les données du document technique et financier (DTF) et Plan stratégique; Les données concernent essentiellement les indicateurs.

Le DTF de la FAFA/AD a identifié avec soin des indicateurs au niveau des objectifs, résultats et domaines d'activités. Ces indicateurs ne sont pas définis à partir d'une étude approfondie des filières. C'est pourquoi un processus participatif a été engagé et a permis, après échange avec les différents partenaires, d'améliorer le cadre de suivi-évaluation ainsi qu'il suit :

Au total, treize (13) indicateurs ont été retenus au niveau des objectifs et des résultats.

Objectifs et résultats	Indicateurs	Définition de l'indicateur
Objectif global : La sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale de l'Atacora/Donga associés aux filières agricoles riz, anacarde et maraîchage sont améliorés de manière durable dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles.	1-Taux de couverture des besoins alimentaire et nutritionnel dans la zone d'intervention (Atacora/Donga)	C'est le rapport entre la production utile ¹ et la consommation enregistrée
Objectif spécifique : La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorés dans les départements de l'Atacora et la Donga	2- Rendement moyen annuel par ha par filière dans l'Atacora/Donga (anacarde, riz, maraîchage)	C'est le rapport entre la production totale et les superficies emblavées par spéculation (anacarde, riz, tomate, oignon, piment, chou, pomme de terre) de la région
	3- Production annuelle dans l'Atacora/Donga pour les filières riz, anacarde et « maraîchage »	C'est le total de la production enregistrée dans une campagne agricole par spéculation (anacarde, riz, tomate, oignon, piment, chou, pomme de terre)
Résultat 1 : Les OPA améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles	4- Niveau de fonctionnalité de l'union (matrice des scores par OPA de l'outil auto-évaluation)- [URPA, URPR, REMAD]	C'est la matrice des scores par critère et par union de l'outil auto-évaluation
	5- Taux de sociétariat de l'OPA [URPA, URPR, REMAD]	C'est le rapport entre le nombre de groupement membre de l'union et le nombre total de groupements de la région

¹ Production utile : C'est la quantité de production mise en consommation (soit pour l'autoconsommation, soit pour la vente).

Objectifs et résultats	Indicateurs	Définition de l'indicateur
Résultat 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leur opportunité de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable	6- Nombre des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)	C'est le nombre de contrats signés entre les acteurs des différents maillons de la filière (producteurs, transformateurs et commerçants)
	7- Volume des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)	Valeur monétaire (coûts) des contrats inter-acteurs
	8- Revenu annuel généré par tous les MiP	C'est le revenu supposé de tous les MiP ensemble (moyenne annuel sur 5 ans)
	9- Ratio de revenue annuel des MiP (moyenne sur 5 ans) / Coût total des MiP	C'est la moyenne de revenus annuels des MiP divisé par le total des coûts des MiP (Rentabilité)
Résultat 3 : Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcés dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation	10- Nombre d'activités conjointement exécutées grâce aux cadres de concertation (entre PTF et/ou avec CeRPA)	Nombre activités réalisées conjointement grâce aux cadres de concertation
	11-Taux d'utilisation des semences certifiées	C'est le rapport entre la superficie de semence certifiée et la superficie totale emblavée
	12-Niveau de prise en compte du genre dans les OPA (autoévaluation genre)	C'est la matrice des scores par critère de l'outil autoévaluation genre
	13- Poids du volet agricole dans les PDC	C'est le rapport entre le budget affecté à l'agriculture et le budget du PDC

Analyse de synergie entre indicateurs de résultats et domaines d'activités.

Cette analyse vise à apprécier surtout la sensibilité des indicateurs en lien avec les domaines activités. Autrement dit, est-ce que la mise en œuvre des activités pourrait avoir une incidence certaine sur le niveau des indicateurs.

Résultats escomptés	Activités	A quel indicateur l'activité contribue ?	Indicateurs de résultats
Résultat 1 : Les OPA améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles	1.1. Appui à la stratégie et à la structuration des OP régionales et à leurs démembrements	i4	4- Niveau de fonctionnalité de l'union (matrice des scores par OPA de l'outil auto-évaluation)- [URPA, URPR, REMAD]
	1.2. Appui à la gestion des OPA régionales et à leurs démembrements	i4 et i5	
	1.3. Appui à la priorisation et à la mise en œuvre des services à rendre aux membres	i4 et i5	5- Taux de sociétariat de l'OPA [URPA, URPR, REMAD]
	1.4 Appui à la prise en compte des aspects genre et environnement	i4	

Résultat 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leur opportunité de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable	2.1. Mise en place de tables filières riz, maraîchage et anacarde	i6 et i7	6- Nombre des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)
	2.2. Appui à la commercialisation des produits et à la prospection	i6, i7, i8 et i9	
	2.3. Appui à l'approvisionnement en intrants	i6, i7, i8 et i9	7- Volume des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)
	2.4. Appui à la transformation	i6, i7, i8 et i9	
	2.5. Appui à la mise en relation avec les opérateurs financiers	i6, i7, i8 et i9	8- Revenu annuel généré par tous les MiP 9- Ratio de revenue annuel des MiP (moyenne sur 5 ans) / Coût total des MiP
Résultat 3 : Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcés dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation	3.1. Appui à la réglementation et au contrôle des normes de qualité	i11	10- Nombre d'activités conjointement exécutées grâce aux cadres de concertation (entre PTF et/ou avec CeRPA)
	3.2. Appui à l'opérationnalisation du système d'information pour le suivi des filières et de coordination des interventions dans les régions	i10, i13	11-Taux d'utilisation des semences certifiées 12-Niveau de prise en compte du genre dans les OPA (autoévaluation genre)
	3.3. Appui conseil des RCPA aux communes	i13	13- Poids du volet agricole dans les PDC
	3.4. Appui au fonctionnement du réseau genre	i12	

Annexe 2: La situation de référence et cibles

Le processus d'établissement des données de base a été participatif et inclusif. Il est engagé avec le CeRPA pour identifier et produire l'ensemble des données filières requises.

Parallèlement, la FAFA-AD a mis en place des outils/activités qui ont permis de disposer de données de base fiables. Il s'agit de l'outil « auto-évaluation » et de l'activité relative à « l'état des lieux » des unions régionales et communales ainsi que les comptes d'exploitation des promoteurs des MIP.

Quant aux cibles d'indicateurs, en dehors de l'objectif global au niveau duquel le DTF a indiqué des valeurs précises, aucune précision n'est relevée aux autres niveaux. On note ainsi des cibles vaguement formulées (voir annexe1) en termes d'accroissement/évolution sans toutefois indiquer la portée des changements souhaités. De nouvelles cibles ont été proposées pour les indicateurs. Ces cibles ont été opérationnalisées en résultats intermédiaires annuels.

Le dispositif d'établissement des données de base et des cibles d'indicateurs à la date de fin novembre 2011 se présente comme suit :

	Indicateurs	Données 2011	2012	2013	2014	Cibles (2015)
O.G	1. Taux de couverture des besoins alimentaire et nutritionnel dans la zone d'intervention (Atacora/Don ga)	PM				PM
O.S	2. Rendement moyen (kg/ha) annuel par filière dans l'Atacora/Don ga (anacarde, riz, maraîchage)	Riz = 2978 Anacarde= ND Tomate=7276 Piment=1783 Oignon: ? Chou: ? Pomme de terre: ?	+5%	+10%	+15%	+20%
	3. Production annuelle (tonnes) dans l'Atacora/Don ga pour les filières riz, anacarde et maraîchage	Riz = 56971 Anacarde= 6025 Tomate=15834 Piment=4061 Oignon: ? Chou: ? Pomme de terre: ?	+5%	+10%	+15%	+20%
R1	4. Niveau de fonctionnalité de l'union (matrice des scores par OPA de l'outil auto-évaluation)- [URPA, URPR, REMAD]	URPA=54,46%; URPR=48,21%, REMAD=48,21%	60%	65%	70%	≥80%
	5. Taux de sociétariat de l'OPA [URPA, URPR, REMAD]	URPA= 20.18 % URPR= 40.51% REMAD = ND	URPA= +30% URPR= 45%	URPA= +40% URPR= 50%	URPA= +50% URPR= 55%	>50%
R2	6. Nombre des contrats de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)	0	9	18	27	36

	Indicateurs	Données 2011	2012	2013	2014	Cibles (2015)
	7. Volume des contrats (fcfa) de collaboration inter-acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants)	A 0 R 0 M 0 Fcfa	+3%	+6%	+8%	>10% par an
	8. Revenu annuel généré par tous les MiP	49.966.044	30%	60%	80%	>100%
	9. Ratio de revenue annuel des MiP (moyenne sur 5 ans) / Coût total des MiP	55,35%	+3%	+6%	+8%	+10%
R3	10. Nombre de cadres de concertation	2	6	10	14	18
	11. Taux d'utilisation des semences certifiées	30% (riz)	35%	40%	45%	50%
	12. Niveau de prise en compte du genre dans les OPA	51.69%	+10%	+30%	+60%	≥80%
	13. Poids du volet agricole dans les PDC/Budget annuel	13,9%	15%	16%	18%	≥20%

Annexe 3: Taux d'exécution budgétaire 2011 ; contribution belge

Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title :	Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga		
Budget Version:	D01	Year to month :	31/12/2011
Currency :	EUR		
YtM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
A LES CAPACITÉS ET L'ARTICULATION EFFECTIVE DES			2.492.492,00	22,87	301.684,19	301.707,06	2.190.784,94	12%
01 Les organisations de producteurs sont renforcées dans			601.532,00	22,87	131.520,73	131.543,60	469.988,40	22%
01 Accompagnement des OP dans leur structuration		COGES	136.100,00	0,00	35.401,71	35.401,71	100.698,29	26%
02 Appui aux OP dans la gestion		COGES	63.181,00	22,87	25.761,03	25.783,90	37.397,10	41%
03 Appui aux OP dans les services à rendre aux membres		COGES	37.800,00	0,00	11.104,96	11.104,96	26.695,04	29%
04 Appui aux OP dans les services à rendre aux membres		REGIE	233.351,00	0,00	54.450,89	54.450,89	178.900,11	23%
05 Appui à la prise en compte des aspects genre et		COGES	131.100,00	0,00	4.802,14	4.802,14	126.297,86	4%
02 Les producteurs et les opérateurs économiques à			1.378.900,00	0,00	164.774,38	164.774,38	1.214.125,62	12%
01 Planification stratégique et mise en place des tables filières		REGIE	74.250,00	0,00	45.512,17	45.512,17	28.737,83	61%
02 Appui aux activités de commercialisation et prospection		COGES	250.000,00	0,00	0,00	0,00	250.000,00	0%
03 Appui aux activités de commercialisation et prospection		REGIE	160.200,00	0,00	30.558,07	30.558,07	129.641,93	19%
04 Appui aux activités d'approvisionnements en intrants		COGES	300.000,00	0,00	88.704,14	88.704,14	211.295,86	30%
05 Appui aux activités de transformation		COGES	511.750,00	0,00	0,00	0,00	511.750,00	0%
06 Appui aux activités d'information et mise en relation avec		COGES	82.700,00	0,00	0,00	0,00	82.700,00	0%
03 Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont			512.060,00	0,00	5.389,08	5.389,08	506.670,92	1%
01 Appui au Cerpa dans ses fonctions de contrôle qualité des		REGIE	135.000,00	0,00	86,90	86,90	134.913,10	0%
02 Appui au Cerpa dans ses fonctions de contrôle qualité des		COGES	93.560,00	0,00	0,00	0,00	93.560,00	0%
03 Appui aux RCPA dans leur rôle d'appui-conseil aux		COGES	116.000,00	0,00	2.748,66	2.748,66	113.251,34	2%
04 Appui à l'amélioration du fonctionnement du système		COGES	95.500,00	0,00	0,00	0,00	95.500,00	0%
05 Appui à la mise en oeuvre de la politique genre du CeRPA		COGES	72.000,00	0,00	2.553,52	2.553,52	69.446,48	4%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			92.790,00	0,00	0,00	0,00	92.790,00	0%
01 Réserve budgétaire			92.790,00	0,00	0,00	0,00	92.790,00	0%
		REGIE	3.567.519,00	215.332,59	590.149,93	805.482,52	2.762.036,48	23%
		COGEST	1.932.481,00	22,87	171.076,16	171.099,03	1.761.381,97	9%
		TOTAL	5.500.000,00	215.355,46	761.226,09	976.581,55	4.523.418,45	18%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **D01**

Currency : **EUR**

Year to month : **31/12/2011**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
01 Réserve budgétaire Cogestion		COGES	42.790,00	0,00	0,00	0,00	42.790,00	0%
02 Réserve budgétaire Régie		REGIE	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			2.914.718,00	215.332,59	459.541,90	674.874,49	2.239.843,51	23%
01 Frais de personnel			1.671.992,00	45.194,11	289.371,88	334.565,99	1.337.426,01	20%
01 Assistance technique internationale		REGIE	1.425.000,00	27.288,02	208.599,81	235.887,83	1.189.112,17	17%
02 Staff national		REGIE	246.992,00	17.906,09	80.772,07	98.678,16	148.313,84	40%
02 Investissements			181.098,00	156.664,80	73.409,55	230.074,35	-48.976,35	127%
01 Véhicules		REGIE	141.098,00	143.295,02	5.793,06	149.088,08	-7.990,08	106%
02 Equipement bureau		REGIE	10.000,00	0,00	39.592,20	39.592,20	-29.592,20	396%
03 Equipement IT		REGIE	20.000,00	13.369,78	10.596,73	23.966,51	-3.966,51	120%
04 Aménagement bureau		REGIE	10.000,00	0,00	17.427,56	17.427,56	-7.427,56	174%
03 Frais de fonctionnement			851.628,00	13.473,88	90.451,37	103.925,05	747.702,95	12%
01 Loyer de bureau (+ eau et électricité)		REGIE	32.014,00	0,00	3.514,30	3.514,30	28.499,70	11%
02 Services et frais de maintenance		REGIE	18.000,00	215,71	3.393,21	3.608,92	14.391,08	20%
03 Frais de fonctionnement des véhicules		REGIE	378.000,00	3.662,13	33.912,38	37.574,51	340.425,49	10%
04 Frais de fonctionnement Moto (70000CFA/mois)		REGIE	32.014,00	133,63	1.251,96	1.385,59	30.628,41	4%
05 Télécommunications		REGIE	21.000,00	411,60	2.138,94	2.550,54	18.449,46	12%
06 Abonnement internet		REGIE	12.000,00	254,87	6.066,63	6.321,50	5.678,50	53%
07 Fournitures de bureau		REGIE	18.000,00	119,98	5.790,70	5.910,68	12.089,32	33%
08 Missions (7 jours/personne* 4 personnes *50€/jour)		REGIE	105.000,00	3.611,51	15.973,28	19.584,79	85.415,21	19%
09 Missions chauffeurs (16j/personnes * 5 pers * 27€/j)		REGIE	129.600,00	1.469,62	9.944,52	11.414,14	118.185,86	9%
10 Frais de représentation et de communication externe		REGIE	15.000,00	787,78	4.169,71	4.957,49	10.042,51	33%
		REGIE	3.567.519,00	215.332,59	590.149,93	805.482,52	2.762.036,48	23%
		COGEST	1.932.481,00	22,87	171.076,16	171.099,03	1.761.381,97	9%
		TOTAL	5.500.000,00	215.355,46	761.226,09	976.581,55	4.523.418,45	18%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Budget Version: **D01**

Year to month : 31/12/2011

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
11 Formation (participation seminaire + formation personnel)		REGIE	25.000,00	504,99	1.375,70	1.880,69	23.119,31	8%
12 Frais de consultance		REGIE	50.000,00	2.036,94	2.380,72	4.417,68	45.582,34	9%
13 Frais financiers		REGIE	1.000,00	22,93	-378,43	-355,50	1.355,50	-36%
14 Frais TVA		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
15 Autres frais de fonctionnement		REGIE	15.000,00	241,99	3.429,44	3.671,43	11.328,57	24%
16 AT Junior		REGIE	0,00	0,00	-2.511,69	-2.511,69	2.511,69	?
04 Audit et Suivi et Evaluation			210.000,00	0,00	6.309,10	6.309,10	203.690,90	3%
01 Evaluation		REGIE	50.000,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00	0%
02 Suivi (EST)		REGIE	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
03 Audit		REGIE	100.000,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00	0%
04 Ligne de base et étude d'impact		REGIE	50.000,00	0,00	6.309,10	6.309,10	43.690,90	13%

REGIE	3.567.519,00	215.332,59	590.149,93	805.482,52	2.762.036,48	23%
COGEST	1.932.481,00	22,87	171.076,16	171.099,03	1.761.381,97	9%
TOTAL	5.500.000,00	215.355,46	761.226,09	976.581,55	4.523.418,45	18%



Budget vs Actuals (Year to Month) of BEN0902011 Printed on maandag 16 januari 2012

page: 3

Annexe 4: Taux d'exécution budgétaire 2011; contribution béninoise

La contribution de la partie béninoise à la FAFA/AD se présente sous différentes formes : la contribution de l'Etat via les contreparties du MAEP, les contreparties des Organisations Professionnelles Agricoles et les contreparties des bénéficiaires.
Selon le DTF, la contrepartie du gouvernement s'exprimera par un apport global minimum de 119 746 000 FCFA pour les 5 ans.

Structures	2011 (FCFA)
Contribution Gouvernement Béninoise (PIP)	55 922 200
Contribution à travers accord d'exécution avec CeRPA (suivi MiP)	385 000
Contribution OPA à travers accords d'exécution	12 919 000
Contribution bénéficiaires	7 023 969
Total	76.250.169

Annexe 5: Situation des microprojets

Date de mise à jour	31/12/11
Montant Subvention FODEFI	83 250 371
Contribution Promoteurs	7 023 969
Budget Total MIP	90 274 340
MIPs approuvés	33
MIPs signés	33
MIPs financés	33
Montant décaissements	52 989 477
Taux décaissement (Mips approuvés)	64%
MIPs clôturés (entièrement financé)	-

		Lignes	Montant
Imputation		A0202	28 677 785
		A0204	42 787 486
		A0205	11 785 100
		Total	83 250 371

Revenu Cumulé MIP	249 830 220
Revenu Annuel Moyen MIP	49 966 044
Ratio Revenu/Coût MIP	60%

	Anacarde	Maraîchage	Riz	Total
Nombre MIPs	15	15	3	33
Budget MIPs approuvés	36 780 590	36 986 000	16 507 750	90 274 340
Subventions accordées	33 511 470	34 228 801	15 510 100	83 250 371

	Production	Transformation	Commercialisation	Total
Nbre Mip (Anacarde/Maillon)	-	-	15	15
Subvention accordé/Maillon)	-	-	33 511 470	33 511 470
Nbre Mip (Maraîchage/Maillon)	15	-	-	15
Subvention accordé/Maillon)	34 228 801	-	-	34 228 801
Nbre Mip (Riz/Maillon)	-	2	1	3
Subvention accordé/Maillon)	-	11 785 100	3 725 000	15 510 100
Total subvention/maillon	34 228 801	11 785 100	37 236 470	83 250 371

Type de promoteurs	Nombre MIPs	Subvention Allouée	Pourcentage
Groupement Féminin	8	27 446 660	33%
Groupement Mixte	6	15 057 577	18%
Groupement Homme	15	34 075 183	41%
Promotrice Individuelle	1	3 683 450	4%
Promoteur Individuel	3	2 987 501	4%
Opérateur privé	-	-	0%

Annexe 6 : Situation des accords d'exécution

Synthèse Globale	31/12/2011
Nombre Partenaires	6
Nombre Accord en cours exécution	14
Nombre Accord signé	2
Nombre Accord programmé (en négociation)	4
Nombre Accord clôturé	0
Montant Total Engagement FAFA-AD	224 584 250
Montant Total Décaissé	54 849 375
Montant Total Justifié	3 850 510
Taux Engagement/Décaissement	24%
Taux Décaissé/Justifié	7%

Synthèse par Partenaire

	Nbre Accords en cours	Nbre Accords Programmé	Montant Engagement	Montant Décaissement	Montant Justifié	Taux Engagé/décaissement	Taux Décaissé/Justifié
URPA	4	1	85 551 750	19 407 625	0	23%	0%
URPR	4	1	51 268 000	16 059 250	0	31%	0%
REMAD	4	1	48 094 500	12 754 500	0	27%	0%
RRELG (Réseau Genre)	1	1	12 336 000	4 825 000	3 850 510	39%	80%
CeRPA	1	2	12 009 000	1 803 000	0	15%	0%
COREVA	0	1	15 325 000	0	0	0%	
Total	14	5	224 584 250	54 849 375	3 850 510	24%	7%

Annexe 7: Résultats auto-évaluations

Union régionale des producteurs de l'anacarde et unions communales des producteurs de l'anacarde

Critères	URPA	Kouan.	Pehun.	Bassila	Coparg	Ouaké	Bouk ...	Matéri	Tangu.	Cobly	Djoung..	Touc...	Natiti..
Structuration & Représentativité	9	12	10	7	10	10	12	11	9	8	5	8	8
Organisation et fonctionnement organes	6	10	13	12	7	9	6	5	7	4	7	6	4
Planification, exécution, suivi et évaluation	11	4	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Ressources matérielles et financières	10	6	6	5	5	6	5	4	5	4	5	4	4
Service aux membres	8	7	8	8	7	7	6	6	5	6	6	6	5
Liens avec environnement	11	11	10	11	10	6	9	8	9	10	7	7	4
Genre	6	10	7	6	6	5	4	7	4	4	5	4	4
Score Total OPA	61	60	59	53	49	47	46	45	43	40	39	39	33

Union régionale des producteurs de riz unions communales des producteurs du riz

Critères	URPR	Kouan.	Pehun..	Bassila	Copar..	Ouake	Bouko.	Matéri	Tang..	Cobly	Djoung..	Touco..	Natiti..	Kerou
Structuration & Représentativité	11	11	13	11	12	12	14	11	14	14	11	10	6	9
Organisation et fonctionnement organes	10	9	8	10	7	5	8	12	11	12	10	9	5	4
Planification, exécution, suivi et évaluation	6	4	4	4	4	4	4	4	10	4	4	4	4	4
Ressources matérielles et financières	5	5	5	5	4	4	4	4	10	7	6	5	4	4
Service aux membres	6	6	7	4	7	6	8	7	7	6	6	6	5	6

Liens avec environnement	7	9	7	4	7	7	9	5	7	8	8	9	5	6
Genre	9	7	9	4	6	8	9	6	8	8	9	11	8	8
Score Total OPA	54	51	53	42	47	46	56	49	67	59	54	54	37	41

Réseau des maraichers de l'Atacora et la Donga (ReMAD)

NB : Le ReMAD n'a pas d'organisations de niveau communal ; Structuration en cours avec l'appui de FAFA/AD et CeRPA

Critères	REMAD
Structuration & Représentativité	10
Organisation et fonctionnement organes	7
Planification, exécution, suivi et évaluation	7
Ressources matérielles et financières	6
Service aux membres	9
Liens avec environnement	9
Genre	6
Score Total OPA	54

Légende	
	Bon
	Moyen
	Faible

Annexe 8: Résultats enquête sur fonctionnement organisations villageoises

Nombre Groupement enquêtés

	Anacarde	Riz	Total
	304	274	578

Niveau d'enregistrement officiel

	En cours	Enregistré	Non enregistré
Riz	14%	25%	61%
Anacarde	15%	30%	55%

Sociétariat (groupements villageois membre des unions communales)

	Riz	Anacarde
Déclaré	86%	70%
Réel	41%	15%

Fonctionnement des organes

Riz	Tenue AG	Renouvellements
Oui	27%	22%
Non	73%	78%

Anacarde	Tenue AG	Renouvellements
Oui	54	42
Non	46%	58%

Type de groupement enquêtés

Groupement Féminin	Groupement Mixte	Groupement Mixte
33	174	371

Statut et RI

	Anacarde	Riz
Oui	85%	65%
Non	15%	35%

Paiement Cotisation (groupements)

	Riz	Anacarde
Oui	3%	1%
Non	97%	99%

Existence documents de gestion

Riz	PV Réunion	Plan de campagne
Oui	23%	11%
Non	77%	89%

Anacarde		
Oui	20%	5%
Non	80%	95%

Annexe 9: Planification opérationnelle 2012

Stratégies de mise en œuvre de la facilité

Au vu du diagnostic, de l'analyse du contexte des acteurs des filières dans l'Atacora et la Donga la FAFA A/D est assortie des orientations stratégiques suivantes à mettre en œuvre :

- **Renforcer les OPA** pour qu'elles puissent assumer leur place importante dans le développement des filières ;
- Favoriser les **relations entre les acteurs** et leur donner la possibilité de poursuivre leur renforcement de manière à assurer leurs rôles respectifs ;
- Appuyer le **développement d'une vision commune** des acteurs des différents segments pour l'évolution des filières;
- Améliorer la **productivité et appuyer les activités de transformation et de commercialisation** des produits en fonction des débouchés identifiés ;
- **Appuyer l'accès au marché et la commercialisation** des produits comme point d'entrée dans les filières ;
- **Appuyer le financement** des activités des acteurs des filières avec des produits financiers adaptés ;
- **Appuyer les acteurs publics à travers le renforcement de certaines fonctions régaliennes** du CeRPA de manière, en lien avec la politique nationale (au sens large), à assurer un cadre favorable au développement des filières.

En 2011 l'accent a été mis surtout sur le renforcement des **Unions des producteurs** des trois filières en termes de structuration et de gestion a fin de garantir une représentativité et un fonctionnement des ces organisations. **En 2012** l'appui s'orientera plus vers une structuration des **maillons transformation et commercialisation** encore embryonnaire.

En 2011, la FAFA-AD a facilité les **relations entre les acteurs**, à travers la mise en place de **noyaux filières** où siègent les représentants des acteurs des différents maillons des filières. Ces noyaux ont joué un rôle important dans la détermination **d'une vision commune** et l'identification des chaines de valeurs porteuses dans le cadre de l'élaboration des **plans régionaux de développement filières**. Les résultats de l'appui à la structuration des maillons transformation et commercialisation en 2012 permettra de renforcer ces espaces d'échange avec une représentativité des acteurs des filières encore plus équilibrées. Les noyaux joueront également **un rôle en 2012** dans la **mise en œuvre des plans filières**.

Les **cadres de concertation** rendus fonctionnels en 2011 à travers un appui au **CeRPA** joueront en 2012, sur la base des actions retenues dans les plans régionaux de développement filière, le rôle crucial d'orientation et de coordination des différents PTF intervenants dans le secteur Agricole.

Un dispositif permettant le **financement de microprojets** de production, de transformation et de commercialisation a été mis en place en 2011. Une extension de ce dispositif est prévue en **orientant plus les microprojets vers les priorités retenues** dans les plans filières. Le CeRPA a assuré l'appui conseil auprès des promoteurs en 2011. En 2012 son rôle sera étendu à **l'analyse, l'approbation et le contrôle de la mise en œuvre** de ces microprojets. En outre, et dans un souci d'harmonisation, la FAFA-Ad contribuera en 2012 à un fonds de panier commun (FOREVA) destiné à financer des projets **de vulgarisation des bonnes pratiques retenu par la recherche**. Une réflexion sera aussi menée de concert avec les autres PTF sur la possibilité d'introduire en **2012 un volet innovation** dans ce panier commun

L'accès au marché et la commercialisation a connu un début en 2011 à travers l'appui à l'organisation et participation à des **foires et journées agricoles et le financement de microprojets en lien avec la commercialisation**. Les contacts ainsi établis serviront en 2012 de base pour la création **des liens d'affaires** et la **contractualisation** entre acteurs des différents maillons. Le respect des normes de qualité sera assuré par le CeRPA à travers la DRC.

Objectifs et résultats

L'objectif général de l'intervention est le suivant : « la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale de l'Atacora-Donga, associés aux filières agricoles riz, anacarde et maraîchage, sont améliorés de manière durable dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières agricoles ».

L'objectif spécifique de l'intervention retenu est le suivant : «La productivité et la rentabilité des filières riz, maraîchage et anacarde sont améliorées dans les départements de l'Atacora-Donga.

Les résultats, activités et sous activités

Les résultats, activités et sous-activités sont en lien avec les plans stratégiques et plans annuels élaborés par les Unions. (cf annexe 1 pour les détails et calendrier d'exécution)

1. Résultat 1 : Les OP améliorent de façon durable leur organisation ainsi que les services à leurs membres pour un réel développement des filières agricoles.»

1.1. Appui à la stratégie et à la structuration des OPA régionales et de leurs démembrements.

1.1.1. Appui à l'organisation des OPA par filière et par maillon au niveau communal et régional (représentativité/ adhésion membres) Appui à la mise en place des instances de décision et contrôle selon les objectifs du OPA.

- Poursuite de mise en œuvre des accords de structuration des OPA
- Appui à la structuration du maillon « transformation »

1.1.2. Appui à l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation pour les élus et salariés des unions; (adapté au genre et l'environnement).

- Poursuite de mise en œuvre de l'accord sur l'élaboration d'un plan de formation
- Accord de mise en œuvre du plan de formation

1.1.3. Appui à l'élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication (adaptée au genre)

- Poursuite de mise en œuvre de l'accord sur l'élaboration d'un plan de communication
- Accord de mise en œuvre du plan de communication

1.2. Appui à la gestion des OPA régionales et de leurs démembrements

- 1.2.1. Appui à la mise en place/ actualisation d'un manuel de procédures conformes aux textes nationaux, aux règlements et objectifs des OP de niveau régional et communal.
 - Appui à la mise en œuvre et suivi du manuel de procédures
- 1.2.2. Appui au renforcement des équipes techniques des Unions Régionales partenaires.
 - Appui à la mise en œuvre des accords d'appui institutionnel
- 1.2.3. Appui à la mise en place et fonctionnement d'un dispositif léger de suivi-évaluation selon le genre.
 - Poursuite de l'Appui à l'élaboration d'un système de SE pour les OPA
- 1.2.4. Appui à l'élaboration d'une stratégie sur l'autonomie financière de l'OP.
 - Appui à la mise en œuvre de la stratégie d'autonomie financière dans le cadre de l'accord sur la structuration

1.3. Appui à la mise en œuvre de services à rendre aux membres (cogestion)

- 1.3.1. Appui à la mise en place des stratégies d'information et d'appui conseil
 - Poursuite de la mise en œuvre sur l'information sur le dispositif des MiP, la formation des rédacteurs locaux et appui conseil dans la mise en œuvre des MiP

1.4. Appui à la mise en œuvre de services à rendre aux membres (Régie)

- 1.4.1. Mise à disposition des assistants techniques spécialisés en Développement Institutionnel et renforcement organisationnels des OPA

1.5. Appui à la prise en compte des aspects genre

- 1.5.1. Appui à la réalisation des actions à travers *le fonds « microprojets »*.
 - Poursuite mise en œuvre de l'accord avec le RRELG sur information des femmes sur le dispositif microprojets, sur la formation des rédactrices locales et sur la prise en compte du genre au niveau des OPA.
 - Accord d'appui à la réalisation des feuilles de routes pour la prise en compte du genre au niveau des OPA et appui conseil dans la mise en œuvre des microprojets des femmes

2. Résultat 2 : Les acteurs des filières, producteurs et opérateurs économiques ont amélioré leur articulation, élargi leurs opportunités de marché et augmenté leurs bénéfices de manière équitable.

2.1. Mise en place de tables filières riz, maraîchage et anacarde

- 2.1.1. Appui à la mise en place et fonctionnement des tables filières régionales.
 - Rencontres/ateliers avec les tables/noyau filières pour la mise en œuvre des plans filières

- 2.1.2. Réaliser des plans régionaux de développement filières.
 - Validation et diffusion/partage des plans filières
- 2.2. Appui à la commercialisation des produits et à la prospection (cogestion)
 - 2.2.1. Appui à la mise en place des mécanismes de planification, de groupage et stockage de la production pour la commercialisation et de contrôle de la qualité.
 - Mise en œuvre d'un accord sur la commercialisation d'anacarde et riz
 - Faciliter le financement des actions de commercialisation (microprojets)
- 2.3. Appui à la commercialisation des produits et à la prospection (régie)
 - 2.3.1. Assistance technique de commercialisation et de transformation.
 - Mise à disposition des OPA d'un assistant technique « commercialisation et appui au secteur privé »
 - Faciliter l'organisation et participation aux foires agricoles
- 2.4. Appui à l'approvisionnement en intrants
 - 2.4.1. Appui au financement des actions d'intrants de production.
 - Accord sur appui à l'accessibilité des intrants
 - Faciliter le financement des microprojets de production à travers les microprojets
- 2.5. Appui aux activités de la transformation
 - 2.5.1. Appui à la réalisation des actions de transformation.
 - Faciliter le financement des microprojets de transformation (microprojets)
 - Assistance technique (junior) d'appui à la transformation et du marketing
- 2.6. Appui à la mise en relation avec les opérateurs financiers
 - 2.6.1. Appui à la (in)formation des acteurs filières sur les conditions des produits financiers proposés par les IF/IMF.
 - Accord avec les IMF sur capitalisation et tests des produits financiers agricoles et (in)formation sur activités agricoles rentables et montage des dossiers bancables
- 3. Résultat 3 : « Les structures déconcentrées CeRPA et CeCPA sont renforcées dans leurs compétences régaliennes et leur rôle d'appui conseil aux communes dans le cadre de la décentralisation. »**
 - 3.1. Appui au rôle de contrôle de normes de qualité des intrants (Régie)
 - 3.1.1. Appui à la formation (+ équipement de base) des agents CeRPA sur les normes de qualité et de suivi contrôle des produits.
 - Marché public sur formation et équipement de base
 - 3.2. Appui au rôle de contrôle de normes de qualité des intrants
 - 3.2.1. Appui au suivi des normes de qualité des intrants.
 - Accord sur contrôle de qualité avec DRC/CeRPA

3.3. Appui à l'Opérationnalisation du système d'information pour le suivi des filières et de coordination des interventions dans les régions

3.3.1. Appui au fonctionnement des cadres de concertation (outil de suivi et de coordination des interventions dans la région).

- Organisation des cadres de concertations de niveau régional et communal

3.3.2. Appui à la réalisation de la recherche action en lien avec les filières riz, anacarde et maraîchage et suivi sur le terrain.

- Mise en œuvre de l'accord de contribution au FoReVA

3.3.3. Appui à l'opérationnalisation du système de suivi évaluation (information, répertoires, etc..) du CeRPA.

- Appui à la collecte et analyse des données du système SE (données maraichage et anacarde)
- Mise en œuvre de l'accord sur suivie et appui conseils promoteurs MiP avec CeRPA/CeCPA

3.4. Appui conseil des RCPA aux communes

3.4.1. Appui aux RCPA dans leur rôle de conseillers aux communes sur la prise en compte de l'agriculture dans le PDC et PAI.

- Accord avec CeRPA pour appui aux RCPA de prise en compte des aspects agriculture

3.5. Appui à la mise en place de la politique Genre du CeRPA, notamment via son réseau « genre ».

3.5.1. *Appui à la mise en œuvre du plan d'action du réseau genre.*

- Elaboration d'un accord sur le renforcement des capacités et la déconcentration du Réseau Genre au niveau communal (mise en place et élaboration, mise en œuvre des plans d'actions) et le niveau régional

Principaux risques et mesures d'atténuation

Les principaux risques liés à l'intervention tiennent d'une part à la mise en place et la gestion de cette approche et aux risques inhérents à la dynamique des filières.

Risques	Mesures d'atténuation
<p><u>Risques de mise en œuvre</u></p> <p>L'insuffisante capacité des partenaires dans la mise en œuvre des accords d'exécution</p> <p>Mobilité, Capacités du personnel du CeRPA</p> <p>Lenteur administrative/Financier CTB surtout pour les budgets en cogestion</p> <p>Budget en cogestion insuffisant pour exécuter les activités (MiP et accords) et un surplus des fonds en régie</p> <p>La duplication d'efforts et contradictions d'approche avec d'autres interventions</p>	<p>Formation et appui à la maîtrise d'ouvrage, renforcement des capacités des partenaires, flexibilité dans la mise en œuvre avec une vision d'apprentissage</p> <p>Plaidoyer pour mise en œuvre du plan de formation et des recrutements ; Capitalisation des expériences et bonnes pratiques</p> <p>Veille, Incitation et pro-activité ordonnateurs nationales. Adaptation du planning</p> <p>Plaidoyer pour une révision budgétaire à partir de 2012</p> <p>Cadre de Concertation régional; coordination et concertation entre intervenants « filières »</p>
<p><u>Risques institutionnels/durabilité</u></p> <p>Les activités de la Facilité ne permettent pas une appropriation/reprise par les partenaires Des conflits d'intérêt surgissent dans le processus de mise en relation des acteurs</p> <p>Politiques nationales en élaboration ne prennent pas en compte les expériences de niveau régional</p>	<p>Point d'attention de la FAFA/AD de développer les outils adaptés aux capacités et priorités des partenaires; Veille, Faciliter la concertation et coordination avec accent sur les rôles qui doivent jouer les différents acteurs dans le processus d'appui aux filières.</p> <p>Capitalisation et partage des expériences avec AIMAEP et FAIA</p>

Annexe 10: Budget 2012

Financial Planning of BEN0902011

Project Title : Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga

Fin Plan Version: 11-NEW
 Budget Version: D01
 Donor: DGD
 Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	T1Y-1	Balance	2012				Total	2013 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4					
A LES CAPACITÉS ET L'ARTICULATION	x		2.492,49	301,69	2.190,80	245,45	192,02	174,44	157,43	769,34	1.355,84	65,62	97%
01 Les organisations de	x		601,53	131,53	470,00	96,17	62,72	45,76	41,05	245,70	245,39	-21,09	104%
01 Accompagnement des OP dans		COGEST	136,10	35,40	100,70	6,16	6,43	4,29	26,55	43,43	47,59	9,68	93%
02 Appui aux OP dans la gestion		COGEST	63,18	25,78	37,40	55,75	32,86	23,54	4,21	116,36	67,07	-146,03	331%
03 Appui aux OP dans les services		COGEST	37,80	11,10	26,70	17,91	11,62	6,99	0,00	36,52	30,43	-40,25	206%
04 Appui aux OP dans les services		REGIE	233,35	54,45	178,90	10,29	10,29	10,29	10,29	41,16	83,84	53,90	77%
05 Appui à la prise en compte des		COGEST	131,10	4,80	126,30	6,06	1,52	0,65	0,00	8,23	16,46	101,61	22%
02 Les producteurs et les	x		1.378,90	164,77	1.214,13	125,67	102,53	106,82	97,67	432,69	886,92	-105,48	108%
01 Planification stratégique et mise		REGIE	74,25	45,51	28,74	16,57	4,09	2,29	2,29	25,24	6,10	-2,60	104%
02 Appui aux activités de	x	COGEST	250,00	0,00	250,00	61,36	46,12	46,12	36,97	190,57	214,74	-155,31	162%
03 Appui aux activités de		REGIE	160,20	30,56	129,64	9,62	3,53	9,62	9,62	32,39	106,22	-8,97	106%
04 Appui aux activités		COGEST	300,00	88,70	211,30	19,06	23,63	23,63	23,63	89,95	151,13	-29,78	110%
05 Appui aux activités de	x	COGEST	511,75	0,00	511,75	19,06	19,06	19,06	19,06	76,24	338,00	97,51	81%
06 Appui aux activités d'information	x	COGEST	82,70	0,00	82,70	0,00	6,10	6,10	6,10	18,30	70,73	-6,33	108%
03 Les structures déconcentrées	x		512,06	5,39	506,67	23,61	26,77	21,86	18,71	90,95	223,53	192,19	62%
01 Appui au Cerpa dans ses		REGIE	135,00	0,09	134,91	9,15	9,15	9,15	0,00	27,45	46,58	60,88	55%
02 Appui au Cerpa dans ses	x	COGEST	93,56	0,00	93,56	3,05	3,05	3,05	3,05	12,20	27,45	53,91	42%
03 Appui aux RCPA dans leur role		COGEST	116,00	2,75	113,25	5,19	5,19	5,19	0,00	15,57	50,91	46,77	60%
04 Appui à l'amélioration du	x	COGEST	95,50	0,00	95,50	5,15	5,19	0,41	12,61	23,36	53,36	18,78	80%
05 Appui à la mise en oeuvre de la		COGEST	72,00	2,55	69,45	1,07	4,19	4,06	3,05	12,37	45,23	11,85	84%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE	x		92,79	0,00	92,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,79	0%
01 Réserve budgétaire	x		92,79	0,00	92,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,79	0%
		REGIE	3.567,51	805,48	2.762,03	156,63	132,35	129,85	136,71	555,54	1.473,57	732,92	79%
		COGEST	1.932,48	171,08	1.761,40	199,82	164,96	143,09	135,23	643,10	1.113,10	5,20	100%
		TOTAL	5.499,99	976,56	4.523,43	356,45	297,31	272,94	271,94	1.198,64	2.586,67	738,12	87%



Financial Planning of BEN0902011 Printed on donderdag 19 januari 2012

page: 1

Financial Planning of BEN0902011

Project Title : **Facilité d'appui aux filières agricoles dans les départements de l'Atacora et de la Donga**

Fin Plan Version: **11-NEW**

Budget Version: **D01**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtQ-1	Fin plan Q to end Y					Est. end Proj. Bal.	Est. % Exec.
					Y+1	Y+2	Y+3	Y+4 to end			
A LES CAPACITÉS ET L'ARTICULATION	x		2.492,49	301,69	769,34	991,55	228,73	135,56	0,00	65,62	97%
01 Les organisations de producteurs	x		601,53	131,53	245,70	140,81	67,58	37,00	0,00	-21,09	104%
01 Accompagnement des OP dans leur		COGEST	136,10	35,40	43,43	36,59	6,00	5,00	0,00	9,68	93%
02 Appui aux OP dans la gestion		COGEST	63,18	25,78	116,36	36,59	15,24	15,24	0,00	-146,03	331%
03 Appui aux OP dans les services à		COGEST	37,80	11,10	36,52	21,29	7,62	1,52	0,00	-40,25	206%
04 Appui aux OP dans les services à		REGIE	233,35	54,45	41,16	38,11	30,49	15,24	0,00	53,90	77%
05 Appui à la prise en compte des		COGEST	131,10	4,80	8,23	8,23	8,23	0,00	0,00	101,61	22%
02 Les producteurs et les opérateurs	x		1.378,90	164,77	432,69	755,61	83,05	48,26	0,00	-105,48	108%
01 Planification stratégique et mise en		REGIE	74,25	45,51	25,24	3,05	3,05	0,00	0,00	-2,60	104%
02 Appui aux activités de	x	COGEST	250,00	0,00	190,57	194,74	15,00	5,00	0,00	-155,31	162%
03 Appui aux activités de		REGIE	160,20	30,56	32,39	76,22	15,00	15,00	0,00	-8,97	106%
04 Appui aux activités		COGEST	300,00	68,70	89,95	130,49	10,00	10,64	0,00	-29,78	110%
05 Appui aux activités de transformation	x	COGEST	511,75	0,00	76,24	313,00	15,00	10,00	0,00	97,51	81%
06 Appui aux activités d'information et	x	COGEST	82,70	0,00	18,30	38,11	25,00	7,62	0,00	-6,33	108%
03 Les structures déconcentrées CeRPA	x		512,06	5,39	90,95	95,13	78,10	50,30	0,00	192,19	62%
01 Appui au Cerpa dans ses fonctions de		REGIE	135,00	0,09	27,45	22,87	16,09	7,62	0,00	60,88	55%
02 Appui au Cerpa dans ses fonctions de	x	COGEST	93,56	0,00	12,20	9,15	9,15	9,15	0,00	53,91	42%
03 Appui aux RCPA dans leur role		COGEST	116,00	2,75	15,57	20,43	15,24	15,24	0,00	46,77	60%
04 Appui à l'amelioration du	x	COGEST	95,50	0,00	23,36	22,87	22,87	7,62	0,00	18,78	80%
05 Appui a la mise en oeuvre de la		COGEST	72,00	2,55	12,37	19,81	14,75	10,67	0,00	11,85	84%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE	x		92,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,79	0%
01 Réserve budgétaire			92,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,79	0%
		REGIE	3.567,51	805,48	555,54	567,11	511,78	394,68	0,00	732,92	79%
		COGEST	1.932,48	171,08	643,10	851,30	164,10	97,70	0,00	5,20	100%
		TOTAL	5.499,99	976,56	1.198,64	1.418,41	675,88	492,38	0,00	738,12	87%



6.1.1 Tableau des marchés publics FAFA/AD Ben092011

Intitulé du marché	Breve description du marché	Type de marché	Montant XOF	Montant euro (estimé/réalisé)	Mode d'exécution	Code budget.	Fournisseurs	Mode de passat°	Date(s)/ période(s) préparation cahier de charges	Date(s)/période(s) publication	Date(s)/ Période(s) d'Attribution	Solde à régler (Fcfa)
BTC/CTB BEN 152	Réalisation des plans régionaux filières	Services	23 600 546	35 979	Régie	A 02 01	GAI	Appel d'offre	2011/Q2	2011/Q2	2011/Q3	11.992,93 + 1798,95 (retenu de garantie)
<i>Formation et équipement de base pour contrôle de la qualité des intrants DRC/CeRPA AD</i>	<i>Il s'agit de former les agents du DRC sur des analyses simples à réaliser ainsi que d'achat de quelques équipements de base ; la réhabilitation du laboratoire a été reportée (ABSSA)</i>	Services	18 000 000	27.441	Régie	A0301	A identifier	Appel d'offre	2011/Q4	2012/Q1	2012/Q2	
	TOTAL		41.600.546	63.420								

En cours
Programmé